

# COMPTE RENDU DU CTPD DU 27 SEPTEMBRE 2011

## A l'ordre du jour:

- ➔ **Modification du circuit des DSO**
- ➔ **présentation de la mise à jour du DUERP**
- ➔ **bilan et action du CHS**
- ➔ **le bilan de la campagne IR.**

La direction n'a pas souhaité commenter notre déclaration liminaire (ci-jointe) considérant que la plupart des sujets appelaient des réponses du niveau national. Nous le regrettons car plusieurs sujets évoqués peuvent trouver une réponse (même partielle) au niveau départemental.

Avant d'aborder l'ordre du jour, nous avons dénoncé la fermeture du CDIF de Ploërmel le mercredi sans en avoir été informé (nous l'avons appris au cours de notre visite du site). La Présidente nous a affirmé que cette décision était suspendue, il faut en effet que cela soit évoqué en CTPD (en fait le CDIF a fermé dès le 3 octobre !). Encore une fois, nous comprenons les agents du service, ils ne peuvent pas faire autrement que de fermer le mercredi mais nous dénonçons le fait que la Direction n'ait pas trouvé de solutions.

## **Modification du circuit des Dégrevements Sans Ordonnancement (DSO) :**

Depuis le 9 septembre, le circuit des DSO concernant les remboursements de crédit de TVA a été modifié. Ce sont encore les SIE (Services Impôts Entreprises) qui sont impactés par cette réforme. Si le système fonctionne globalement correctement, il n'en reste pas moins quelques difficultés. Nous estimons que nombre de problèmes rencontrés pourraient être évités si une véritable formation et information avait été dispensée dans le département (à l'instar de ce qui a été fait dans d'autres départements). Seuls en effet les comptables et les cellules « comptabilité » des SIE ont bénéficié d'une journée de formation. Aucun agent des IFU n'a été convié à participer.

La Direction assume ce choix de formation minimale : le calendrier des SIE est assez chargé ! C'était aux chefs de service de faire cette information. Les fiches de la direction à destination des agents sont suffisantes et conviennent aux agents. Cela reste pour nous insuffisant.

Sur l'aspect de la séparation Ordonnateur / Comptable, il va être instauré des contrôles internes.

La transmission des documents entre les différents

services de la direction est défaillante : le service de la Taxe Locale d'Urbanisme n'était pas destinataire des listes des contribuables bénéficiaires de remboursement de crédit TVA, cela va être fait.

**Concernant l'emploi**, la direction estime à 0,3 le gain en direction. Nous considérons que la charge de travail incombant aux SIE n'est pas de 0,3 divisé par 7, mais beaucoup plus. Les réformes successives apportent continuellement de nouvelles tâches aux SIE et le nombre d'emploi ne cesse de diminuer. La direction ne peut sans cesse se retrancher derrière des groupes de travail qui réfléchissent à une nouvelle organisation.

De nouvelles tâches, comme le recouvrement de la CFE, ont été transférées sans emploi correspondant, cela suffit ! La cote d'alerte est dépassée, la direction doit prendre ses responsabilités et trouver des solutions, cela passe avant tout par la création d'emplois dans les SIE mais aussi dans les autres services.

Nous sommes très inquiets quant à la généralisation de cette procédure à l'ensemble des dépenses au 1er janvier 2012 (Basculement de Chorus).

## **Présentation de la mise à jour du Document Unique de l'Evaluation des Risques Professionnels :**

Nous avons rappelé l'importance de la démarche participative dans la mise à jour de ce document. Les chefs doivent réunir les agents pour mettre à jour le DUERP. Nous constatons que ce n'est pas toujours le cas. Il serait dommage d'avoir à instaurer des PV de réunion. La direction y est opposée, mais s'y résoudrait si cela devenait nécessaire.

Dans le document, les réponses apportées sont mises en rapport avec les moyens disponibles. En conséquence les propositions de la direction sont insuffisantes. Alors que

le département n'a toujours pas de médecin de prévention, le DUERP y fait souvent référence. La direction préconise de faire des pauses, des étirements...

21 % des risques recensés sont des risques psycho-sociaux. Si la direction acte leurs sources dans les suppressions massives d'emplois, elle n'y apporte aucune solution réelle.

A noter les difficultés du service logistique à satisfaire rapidement les demandes, un service également touché par le manque d'effectifs.

## Bilan de la campagne IR :

Pour la direction tout s'est « globalement bien passé ». Elle a minimisé les difficultés rencontrées par les agents durant cette campagne. La réduction de la « voilure » imposée par la direction a entraîné une augmentation des courriels reçus. La pression sur les agents devant y répondre était d'autant plus élevée que la direction exigeait une réponse en 48 h, alors que la Direction Générale fixait le délai de réponse à 5 jours (charte Marianne).

Dans les secteurs, et malgré le discours de la direction, la pression sur la saisie a été très forte. L'intérêt pour le travail et la qualité en pâtissent. Nous rappelons que lorsque la saisie a été transférée des CRI vers les secteurs, la direction générale s'était engagée à ce que le travail soit plus que de la simple saisie au fil de l'eau. Force est de constater que les collègues ne sont plus en capacité d'effectuer un contrôle de la déclaration avant sa saisie.

La direction se félicite de la baisse d'affluence (-5,15%, total cumulé dans les SIP) du public pendant la campagne. Il est évident que lorsque les horaires de réception sont

fortement diminués, le nombre de contribuables pouvant venir diminue aussi. De plus, le logiciel de comptage Sirius n'est pas systématiquement utilisé par manque de temps. La parité administrative estime que par rapport au secteur privé, notre réception est qualitativement supérieure !

La direction avoue que nous évoluons dans un cadre contraint et que, par conséquent, il faut trouver des solutions. Attendez vous à ce que la réception du public soit encore diminuée l'année prochaine!..( ex fermeture totale le midi à Lorient).

A noter dans ce bilan, peu de commentaires sur la réception dans les trésoreries de proximité qui ont pourtant reçu du public.

Si cette campagne ne s'est pas déroulée dans les meilleures conditions, nous pensons que cela aurait pu être pire si le CTPD demandé par la CGT sur la préparation de campagne IR ne s'était pas tenu.

## Point sur les élections :

7 bureaux de vote seront ouverts le 20 octobre prochain de 9h à 16h à la Trésorerie Générale, cité administrative, Hôtel des Finances Lorient, Lorientis, Auray, Ploërmel et Pontivy. Les autres services (moins de 30 agents) utiliseront le « vote groupé », les agents absents le jour du vote, les agents de l'ERD ( équipe renfort filière gestion publique) et les agents Berkani voteront par correspondance.

N'oubliez pas le jour du scrutin : **une pièce d'identité est obligatoire !**

## Questions diverses :

### ★ Les espaces de dialogue:

A la demande de la CGT, ce point est évoqué en CTPD in extremis mais seulement en ...questions diverses!

La Direction a enfin rédigé les réponses aux demandes des agents exprimées dans les espaces de dialogue mais tarde à les diffuser, craindrait-elle que les réponses soient insuffisantes?

C'est en effet un catalogue de bonnes intentions mais à moyens constants. On y parle de relâcher la pression, de mettre le frein sur les indicateurs, de revoir l'organisation du travail dans certains services mais sans jamais aborder la question de l'emploi, pourtant le sujet central.

Une bonne nouvelle cependant: la pérennisation des référents fonciers. Un effort de « pédagogie » va être demandé aux chefs de service concernant la notation.

La CGT avait encouragé les agents à participer à ces

Vos représentants CGT au CTPD :

- ♦ Marie Annick MAIGNAN
- ♦ Loïc SPEGAGNE
- ♦ Christophe RISSEL
- ♦ Anouk LE CLOEREC

Dernière minute: nous venons d'apprendre (13/10/2011) que c'était le dernier CTPD dans sa configuration actuelle. Le Comité Technique Local qui sera issu des prochaines élections pourra être réuni à partir du 16 novembre 2011.

**ALORS, POUR ETRE DEFENDUS VOTEZ CGT LE 20 OCTOBRE PROCHAIN !**

réunions. Elle pense que cela avait été particulièrement bien ressenti, cela permettrait de s'exprimer sur son travail, sur les conditions de travail, de se poser en dehors de toute pression hiérarchique. Nous sommes inquiets aujourd'hui car les réponses apportées sont insuffisantes et si cela continue les agents n'y participeront plus tellement ils seront déçus.

Nous avons demandé à la Direction que de nouvelles réunions aient lieu en 2012 pour faire le bilan des réponses apportées et mesurer, s'il existe, le progrès réalisé.

**La CGT considère donc nécessaire de poursuivre l'action pour que les agents voient enfin des améliorations tangibles et concrètes dans leurs conditions de travail.**